



LIGUE DE FOOTBALL DE LA GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 – Affiliée à la Fédération Française de Football
Membre de l'Union Caraïbienne de Football – Membre de la CON-CA-CAF

NOTE INFORMATIVE

N°13

REGLEMENTATION FORMATION STAGIAIRES ETRANGERS

SAISON 2022/2023

Mesdames, Messieurs,

Le cahier technique présentant l'ensemble du plan de formation fédérale de cette saison, a pu vous être partagé.

A cet effet, la ligue de football de la Guyane souhaiterait effectuer un rappel auprès de tous les clubs concernant la réglementation en vigueur pour l'inscription de stagiaires en situation irrégulière.

L'extrait du règlement des certificats fédéraux FFF traduit ainsi : « *Le stagiaire ressortissant étranger, hors Union Européenne, hors Espace Economique Européen ou Confédération suisse doit être titulaire d'un titre de séjour en cours de validité et le cas échéant d'un titre de séjour l'autorisant à travailler en France dans l'hypothèse où il serait salarié.* »

Aucune candidature ou inscription ne pourra être acceptée si elle ne respecte pas le règlement précité.

Comptant sur votre compréhension,

Fait à Cayenne, le 28 octobre 2022

Le Secrétaire Général

Antoine NELSON